



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 2016

Original : français

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Soixante-septième session

Compte rendu analytique de la 700^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 6 octobre 2016, à 15 heures

Président(e) : M. Staur(Danemark)

Sommaire

Examen et adoption du budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2016-2017

Examen des consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales

Autres déclarations

Réunions du Comité permanent en 2017

Examen de l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Comité exécutif

Élection du Bureau

Questions diverses

Adoption du rapport de la soixante-septième session du Comité exécutif

Clôture de la session

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section française de traduction, bureau E.5059, Palais des Nations, Genève (trad_sec_fra@unog.ch).

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.16-17477 (F) 101016 111016



* 1 6 1 7 4 7 7 *

Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 10.

Examen et adoption du budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/AC.96/1158 et Add.1)

1. **M^{me} Clements** (Haut-Commissaire adjointe) dit qu'en 2015, le nombre de personnes victimes de déplacements forcés dans le monde a atteint le niveau inégalé d'une personne sur 113. Plus de 65 millions de personnes ont dû quitter leur foyer en raison de persécutions, de conflits armés ou d'autres menaces, soit une augmentation de 50 % par rapport aux cinq années antérieures. La tâche du HCR est d'autant plus complexe que le seul fait d'avoir physiquement accès à ces populations relève de l'exploit et que la moitié du personnel de terrain prend régulièrement des risques énormes pour leur venir en aide. Or, aider les peuples à reprendre le contrôle de leur vie a un coût. En examinant le projet de budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2016-2017, il convient de tenir compte de tout cela mais aussi du fait que des millions de personnes dépendent des interventions du HCR, alors que les déplacements de population se multiplient. En outre, tout porte à croire que le nombre de personnes victimes de déplacements forcés continuera de croître, au moins jusqu'à fin 2016. Le projet de budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2016-2017 a été élaboré à partir de l'évaluation des besoins globaux, conformément à la recommandation du Comité exécutif. Ces estimations sont davantage fondées sur les besoins auxquels le HCR doit répondre que sur les fonds qu'il espère recevoir. Ces besoins sont considérables. Le budget global pour 2016-2017 comprend le budget global initial, qui s'élève à quelque 6,5 milliards de dollars, ainsi que 930 millions de dollars de budgets supplémentaires destinés à faire face à des événements susceptibles de se produire au Burundi, en Europe, au Yémen, en Somalie, au Soudan du Sud, au Nigéria et en Afghanistan.

2. Le budget de 2016 a atteint le niveau inégalé de 7,4 milliards de dollars mais la semaine antérieure, seule la moitié de ce montant était disponible. Ce manque à gagner se fait particulièrement sentir dans plusieurs opérations cruellement sous financées. À titre d'exemple, les programmes en Somalie, au Soudan du Sud et en République centrafricaine doivent fonctionner avec moins de 20 % des fonds dont ils auraient besoin. Cette situation a des conséquences dramatiques pour les personnes qui ont besoin d'aide et compromettent les effets à long terme de l'intervention du HCR. C'est pourquoi le HCR demande à tous les États de lui allouer des ressources suffisantes pour lui permettre de mener efficacement son mandat. La plus importante source de contributions non affectées provient du secteur privé. Les fonds alloués par ce secteur ont progressé de 200 % entre 2011 et 2015 et continueront de croître en 2016 ; le HCR espère lever plus de 310 millions de dollars avant la fin de l'année 2016. Le budget pour 2017 est évalué à un peu plus de 7,3 milliards de dollars, soit une baisse de 123 millions par rapport au budget de 2016. Les opérations en Afrique représentent 32 % du budget pour 2017, celles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord 29,7 %, celles en Asie et dans le Pacifique 7,5 % et celles dans les Amériques 2 %. Ces proportions sont dans l'ensemble équivalentes à celles prévues dans le budget de 2016. Le Comité consultatif pour les questions administratives et financières (CCQAB) n'a formulé aucune objection à ce projet révisé de budget-programme.

3. **M^{me} Gaertner** (États-Unis d'Amérique) dit que le budget présenté par le HCR, qui s'élève à plus de 7,3 milliards de dollars pour chacune des années 2016 et 2017, est le plus important jamais atteint et reflète les besoins humanitaires colossaux de millions de personnes touchées partout dans le monde par des crises nouvelles et prolongées. Les contributions des États-Unis au budget du HCR, les plus importants contributeurs avec un montant de plus de 1,5 milliard de dollars en 2016, ont logiquement aussi atteint un niveau historique. Malgré tout, l'écart entre les fonds nécessaires et ceux disponibles continue de se creuser. Les États-Unis d'Amérique notent avec satisfaction que le HCR s'attelle au développement de ses capacités internes et s'emploie à investir dans son personnel et à

rendre son système de fonctionnement plus efficient et plus souple. Ils exhortent tous les donateurs à soutenir l'action que mène le HCR en lui fournissant des contributions non affectées, sûres et prévisibles. Les États-Unis, pour leur part, limitent la part de leurs contributions préaffectées parce que cela nuit à la marge de manœuvre dont le HCR a besoin pour faire face à de nouvelles urgences et au bon fonctionnement de la coopération internationale. Les États-Unis appuient le budget révisé pour 2016-2017 et invitent le HCR à faire preuve de la plus grande transparence quant à son exécution et à organiser davantage de réunions consultatives informelles pour exposer ses priorités stratégiques et budgétaires. Ils encouragent également le HCR à hiérarchiser ses interventions selon les besoins et la vulnérabilité des personnes touchées par des crises humanitaires.

4. **M. Nzita** (Observateur de l'Angola) dit que le projet de budget pour 2017 a revu à la baisse les fonds alloués à l'Afrique, alors même que le continent africain est touché de plein fouet par la crise des réfugiés. L'Angola espère que les besoins humanitaires du continent ne seront pas oubliés lors de la prochaine procédure d'ajustements des budgets relatifs aux programmes régionaux du HCR. Elle note avec satisfaction que le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, tenu à New York en septembre 2016, a créé un instrument de financement innovant pour répondre aux crises des réfugiés dans les pays à revenu intermédiaire. Ce mécanisme pourrait aider les pays à revenu faible et intermédiaire à faire face aux coûts supplémentaires induits par l'accueil des réfugiés. L'Angola approuve le projet de budget révisé pour 2016-2017.

5. **M^{me} Clements** (Haut-Commissaire adjointe) dit que les contributions non affectées sont très importantes car elles peuvent être utilisées pour financer avec plus de souplesse et de rapidité de nouvelles opérations pas forcément prévisibles. L'écart continue de se creuser entre les fonds promis et les fonds versés, alors que le HCR aimerait être en mesure de répondre à au moins la moitié des besoins recensés. Le HCR est parfaitement disposé à tenir de nouvelles réunions de consultation pour discuter de ses priorités stratégiques et budgétaires et à examiner d'autres mécanismes bilatéraux ou multilatéraux que les États membres du Comité exécutif pourraient juger utiles dans un souci de transparence. Répondant à l'Observateur de l'Angola, M^{me} Clements indique que le projet de budget révisé pour 2016-2017 ne prévoit pas de réduction des ressources pour l'Afrique et affiche au contraire une augmentation nette de 190 millions pour ce continent, dont des budgets supplémentaires destinés à faire face à la situation au Burundi et au Yémen. Le seul poste budgétaire qui a été revu à la baisse pour l'Afrique concerne le Tchad, dont la population est moins nombreuse que lors des années antérieures.

6. **Le Président** présente les grandes lignes du projet de budget révisé pour 2016-2017 tel qu'il est présenté dans le projet de décision générale sur les questions relatives à l'administration, aux finances et aux programmes (A/AC.96/1158). Il croit comprendre que le Comité exécutif souhaite adopter ce projet de décision générale.

7. *Il en est ainsi décidé.*

Examen des consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales

8. **M^{me} Kashmiri** (Rapporteuse pour les consultations annuelles avec les organisations non gouvernementales (ONG)) dit que les consultations annuelles avec les ONG, qui se sont tenues en juin 2016 à Genève sur le thème de la jeunesse, ont permis à 30 délégations de jeunes de discuter avec 520 représentants de 200 organisations de 87 pays. Il en est ressorti que le HCR, les ONG et les États Membres devraient notamment adopter une définition du terme « jeunesse » qui soit la même pour tous les organismes et partenaires des Nations Unies, recueillir des données ventilées sur les jeunes, veiller à ce que les jeunes participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et des programmes, et associer les jeunes à la conception de programmes axés sur leurs droits et répondant à leurs besoins concrets. Les jeunes ont souligné lors de ces consultations qu'ils

ne pouvaient pas être correctement pris en compte en l'absence de statistiques sur leur nombre. Il est donc de la plus haute importance que les États Membres et le HCR recueillent et utilisent des données ventilées par âge et par sexe sur les adolescents et les enfants dans les situations de crise humanitaire. Enfin, tous les participants ont mis l'accent sur les difficultés et les risques auxquels sont exposés les jeunes apatrides et le lien étroit qui existe entre l'absence de documents d'identification et les violations de leurs droits.

9. **M. Ó Haodha** (Irlande) note avec satisfaction que le HCR s'est attaché à tenir un dialogue régulier, approfondi et ouvert avec ses partenaires de la communauté des ONG. Sachant que le HCR confie 38 % de son budget à ses partenaires, il importe que les politiques de partenariat appliquées soient les bonnes. À cet égard, si l'Irlande salue les efforts déployés par le HCR pour modifier ses règles en matière d'appel d'offres, elle appelle l'attention sur la lourdeur de certaines exigences imposées aux ONG dans le cadre de certaines procédures. Concernant les consultations annuelles de 2016 avec les ONG, l'Irlande accueille avec satisfaction la recommandation issue de la réunion consacrée à cette occasion aux minorités sexuelles et minorités de genre parmi les jeunes réfugiés et visant à ce que les organismes et prestataires de services d'aide humanitaire fassent en sorte que leurs collaborateurs aient la formation requise pour offrir un cadre sûr et accueillant qui intègre les besoins des jeunes réfugiés LGBTI.

10. **M^{me} Gaertner** (États-Unis d'Amérique) dit que son pays encourage les gouvernements, la société civile et le HCR à mettre à profit les résultats des consultations nationales et mondiales menées auprès des jeunes réfugiés et, dans ce cadre, s'attache notamment à recenser les moyens d'associer les jeunes aux programmes de protection et d'assistance humanitaires. Les États-Unis d'Amérique souhaiteraient savoir ce que le HCR compte entreprendre pour donner suite aux conclusions et recommandations énoncées dans le rapport sur les consultations annuelles de 2016 avec les ONG. Sur la question plus générale du partenariat entretenu avec les ONG, ils aimeraient connaître la décision qu'a prise le HCR concernant les dépenses de personnel de ses partenaires, ainsi que la manière dont il a prévu, dans le budget pour 2017, de financer ces dépenses.

11. **M. Küche** (Allemagne) constate avec satisfaction que l'une des recommandations issues des consultations mondiales menées auprès des jeunes réfugiés, à savoir l'adoption par le Comité exécutif d'une conclusion concernant les jeunes, a été mise en œuvre ou est sur le point de l'être.

12. **M^{me} Clements** (Haut-Commissaire adjointe), répondant à une question de la délégation des États-Unis d'Amérique sur le financement par le HCR des dépenses de personnel de ses partenaires, dit que des appels de fonds devront être lancés pour financer ces dépenses.

Autres déclarations

13. **M. Avognon** (Président du Conseil du personnel du HCR) se félicite de ce que le Haut-Commissaire soit résolu à faire en sorte que le HCR continue d'investir dans ses effectifs. Concernant la participation du personnel aux processus décisionnels, le Conseil du personnel a mis en garde le Haut-Commissaire et la Haut-Commissaire adjointe contre la tentation de recourir à des mécanismes parallèles suggérant l'existence d'une volonté de tenir les collaborateurs à l'écart de la prise des décisions les concernant. Sur deux questions toutes autres, le Conseil du personnel salue le fait que la direction du HCR prévoit de se pencher sur la question de l'inclusion, de la diversité et du genre au sein de l'Organisation, et insiste sur la nécessité pour l'ensemble des parties prenantes de maintenir leur engagement d'assurer la sécurité des collaborateurs du HCR qui œuvrent dans des régions instables où ils courent de grands risques.

14. **M. Alakhder** (Observateur de la Libye) se demande comment les pays touchés par des conflits, qui sont bien souvent confrontés à de nombreuses difficultés, sont censés assurer la protection des collaborateurs du HCR présents sur leur territoire.

Réunions du Comité permanent en 2017 et examen de l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Comité exécutif

15. **Le Président** appelle l'attention des délégations sur les décisions 2 à 6, qui portent respectivement sur les questions suivantes : le programme de travail du Comité permanent en 2017 ; la participation des observateurs aux réunions du Comité permanent en 2016-2017 ; l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Comité exécutif ; la distribution simultanée des documents du Comité exécutif ; et la participation des organisations intergouvernementales aux séances privées. Ces décisions seront annexées au rapport de la présente session, qui sera soumis pour adoption à la fin de la session. Concernant la décision relative à la participation des observateurs aux réunions du Comité permanent en 2016-2017, les États et les organisations ci-après ont déposé une demande officielle en vue de pouvoir prendre part aux réunions du Comité permanent en qualité d'observateurs : Angola ; Bosnie-Herzégovine ; El Salvador ; Guatemala ; Haïti ; Honduras ; Iraq ; Jamaïque ; Lituanie ; Malaisie ; Népal ; Panama ; Paraguay ; Zimbabwe ; Conseil de coopération des États arabes du Golfe ; et Organisation internationale de droit du développement. Ces requêtes étant acceptables, le Président propose que ces États et ces organisations voient leur nom ajouté au texte approuvé du projet de décision.

16. *Il en est ainsi décidé.*

17. **Le Président** croit comprendre que le Comité exécutif souhaite adopter les cinq décisions susmentionnées.

18. *Il en est ainsi décidé.*

Élection du Bureau

19. **M. Reyes Castro** (Mexique) propose d'élire M^{me} McCarney (Canada) au poste de présidente du Comité exécutif.

20. **M. Kampyongo** (Zambie) appuie cette proposition.

21. *M^{me} McCarney (Canada) est élue Présidente du Comité exécutif par acclamation.*

22. **Le Président** dit que, conformément à la décision prise à la soixante-quatrième session du Comité, il revient à un membre du Groupe des États d'Asie d'occuper le poste de premier vice-président. Il suggère de communiquer le moment venu aux membres du Comité exécutif le nom du candidat proposé et d'élire ce candidat selon une procédure d'accord tacite.

23. *Il en est ainsi décidé.*

24. **M. Elgizouli** (Soudan) propose d'élire M. Delmi (Algérie) au poste de deuxième vice-président du Comité.

25. **M. Plavčan** (Slovaquie) appuie cette proposition.

26. *M. Delmi (Algérie) est élu deuxième Vice-Président du Comité par acclamation.*

27. **M^{me} Hakala** (Finlande) propose d'élire M^{me} Duong (Suisse) au poste de rapporteur.

28. **M^{me} Rebong** (Philippines) appuie cette proposition.

29. *M^{me} Duong (Suisse) est élue Rapporteuse par acclamation.*

30. **M^{me} McCarney** (Canada) se dit honorée d'être élue Présidente du Comité exécutif. Certaine que la présidence exercée par son prédécesseur, M. Staur, sera pour elle une source d'inspiration, elle s'efforcera de suivre son exemple. Elle estime que les événements de haut niveau organisés ces derniers mois annoncent une année riche de perspectives et s'engage à collaborer avec toutes les délégations dans un esprit d'ouverture et de transparence. Elle entend poursuivre l'engagement du HCR en faveur du principe d'humanité et du caractère apolitique de la protection des réfugiés et se réjouit de célébrer, l'année prochaine, les succès remportés au cours de l'année à venir.

Questions diverses

31. Aucune délégation ne souhaitant intervenir, ce point est considéré comme ayant été traité.

Adoption du rapport de la soixante-septième session du Comité exécutif (document sans cote, distribué en séance)

32. **Le Président** présente brièvement le projet de rapport de la soixante-septième session. Les sections I et II donnent une vue d'ensemble des travaux menés durant la session ; la section III comprend les conclusions relatives à la protection internationale, ainsi que les cinq décisions adoptées par le Comité exécutif ; enfin l'annexe contient la liste de décisions prises par le Comité permanent en 2016 et le résumé du débat général établi par le Président. La version définitive du rapport sera présentée à la Troisième Commission de l'Assemblée générale en tant qu'additif au rapport annuel du Haut-Commissaire.

33. *Le projet de rapport du Comité exécutif sur les travaux de sa soixante-septième session est adopté.*

Clôture de la session

34. **M. Grandi** (Haut-Commissaire pour les réfugiés) dit qu'au cours des quatre journées de la présente session, 13 000 personnes ont fui des violences au Soudan du Sud, 10 000 migrants ont été rescapés au large de l'Italie et de la Libye, plus de 250 000 personnes ont été assiégées à Alep (Syrie) et des centaines de milliers de personnes se sont préparées à quitter Mossoul (Iraq). Il n'est pas donc étonnant que les débats aient été emprunts d'un sentiment d'urgence. Il est essentiel que les engagements fondamentaux en faveur du principe de protection restent le pilier central de l'engagement du HCR et que le Comité fasse en sorte que ces engagements se traduisent dans la réalité et inspire ses politiques et ses actions. La résolution des problèmes liés aux crises complexes de notre époque passe par la définition d'actions, de politiques et de programmes communs et par l'établissement de liens étroits entre les diverses parties prenantes ayant un pouvoir d'influence et les ressources nécessaires (acteurs humanitaires, gouvernements, société civile, médias, ONG, entreprises, universités, donateurs, communautés, chefs religieux, personnes déplacées, apatrides). Il importe également de renforcer les liens entre les pays d'accueil et les institutions qui offrent un appui constant aux personnes réfugiées et déplacées, de reconnaître la contribution des pays d'accueil et d'offrir un appui solide aux pays d'origine qui s'efforcent de créer les conditions permettant à leurs ressortissants de rentrer au pays. L'établissement de ces liens est au cœur de l'action du HCR et de l'ONU. Le Comité doit intégrer dans son vocabulaire les notions de partage des responsabilités et de solidarité consacrées par la récente Déclaration de New York et les traduire dans la réalité, comme les membres du Comité l'ont demandé au titre de la mise en œuvre du cadre d'action global pour les réfugiés. Certains membres du Comité ont relevé que ce cadre d'action global rassemble pour la première fois de façon systématique, cohérente, décisive et surtout prévisible des mesures déjà mises en œuvre dans le cadre de certaines crises, telles que l'engagement de la communauté d'acteurs humanitaires et du développement dès

le début d'une crise, les investissements du secteur privé, les approches novatrices et les possibilités de création d'emplois, ainsi qu'un mécanisme permettant de prévoir les contributions des pays d'origine, des pays d'accueil et des pays tiers.

35. Le Haut-Commissaire juge essentiel de résorber les importants déficits de financement constatés dans diverses situations en Afrique subsaharienne et espère sincèrement que la Déclaration de New York permettra d'y contribuer. Saluant l'appel lancé par certains membres du Comité pour limiter les financements affectés à des fins spécifiques, il reprend à son compte l'argument avancé par une délégation selon lequel il en va de la confiance placée dans la capacité du HCR de répondre à des priorités essentielles. Lors de ses visites effectuées au cours de l'année écoulée dans des lieux d'opérations, le Haut-Commissaire a rencontré de nombreuses victimes de conflits qui lui ont parlé d'un sentiment de perte, de leur famille, de leur foyer, d'un sentiment de stabilité, de leur vision de l'avenir, de leur épuisement, de leurs craintes et d'un sentiment d'aliénation. Ce n'est qu'en atténuant concrètement ces souffrances et en étant véritablement à la hauteur des espoirs placés dans le HCR que celui-ci honorera ses engagements en opérant un véritable partage des responsabilités.

36. Après un échange de félicitations et de remerciements, **le Président** déclare close la soixante-septième session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La séance est levée à 17 h 10.